

### 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit	: Antimony(III) sulfide		
Code Produit	: 229466		
Marque	: Aldrich		
Usage du produit	: Pour des fins de recherche en laboratoire.		
Fournisseur	: Sigma-Aldrich Canada Co. 2149 Winston Park Drive OAKVILLE ON L6H 6J8 CANADA	Fabricant	: Sigma-Aldrich Corporation 3050 Spruce St. St. Louis, Missouri 63103 USA
Téléphone	: +1 9058299500		
Fax	: +1 9058299292		
Numéro d'Appel d'Urgence (Pour le fournisseur et le fabricant)	: +1-703-527-3887 (CHEMTREC)		
Renseignements sur la préparation	: Sigma-Aldrich Corporation Product Safety - Americas Region 1-800-521-8956		

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Aperçu des urgences

##### WHMIS Classification

Non contrôlé.

##### Classification SGH

Toxicité aiguë, Oral(e) (Catégorie 5)

Toxicité aiguë, Dermale (Catégorie 5)

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique (Catégorie 2)

##### Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Pictogramme aucun(e)

Mention d'avertissement Attention

Mention de danger

H303 + H313

Peut être nocif en cas d'ingestion ou par contact cutané.

H401

Toxique pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence aucun(e)

##### HMIS Classification

**Danger pour la santé:** 1

**Inflammabilité:** 0

**Dangers physiques:** 0

##### Effets potentiels sur la santé

**Inhalation**

Peut être nocif par inhalation. Peut irriter le système respiratoire.

**Peau**

Peut être nocif en cas d'absorption par la peau. Peut provoquer une irritation de la peau.

**Yeux**

Peut provoquer une irritation des yeux.

**Ingestion**

Peut être nocif par ingestion.

### 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Formule : S<sub>3</sub>Sb<sub>2</sub>  
Poids moléculaire : 339.72 g/mol

No.-CAS	No.-CE	No.-Index	Concentration
<b>Antimony(III) sulphide</b>			
1345-04-6	215-713-4	-	<=100%

---

#### 4. PREMIERS SECOURS

##### Conseils généraux

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

##### En cas d'inhalation

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

##### En cas de contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin.

##### En cas de contact avec les yeux

Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

##### En cas d'ingestion

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

---

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

##### Condition d'inflammabilité

Non-inflammable ni combustible.

##### Moyens d'extinction appropriés

Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

##### Équipement de protection spécial pour les pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

##### Produits de combustion dangereux

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Oxyde d'antimoine

##### Donnée d'explosivité - sensibilité à un impact mécanique

Donnée non disponible

##### Donnée d'explosivité - sensibilité à une décharge statique

Donnée non disponible

---

#### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

##### Précautions individuelles

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussière. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Éviter l'inhalation de la poussière.

##### Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

##### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser et évacuer sans créer de poussière. Balayer et enlever à la pelle. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

---

#### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

##### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

##### Conditions de stockage sûres

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Conserver dans un endroit sec. Conserver dans un endroit sec.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
Antimony(III) sulphide	1345-04-6	TWA	0.500000 mg/m3	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
Remarques	La limite d'exposition professionnelle est basée sur les effets de l'irritation et son ajustement pour compenser les emplois du temps de travail inhabituels n'est pas nécessaire			
		VEMP	0.500000 mg/m3	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
		TWA	0.500000 mg/m3	Canada. LEP Colombie Britannique
		TWA	0.5 mg/m3	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
	La limite d'exposition professionnelle est basée sur les effets de l'irritation et son ajustement pour compenser les emplois du temps de travail inhabituels n'est pas nécessaire			
		VEMP	0.5 mg/m3	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
		TWA	0.5 mg/m3	Canada. LEP Colombie Britannique

### Équipement de protection individuelle

#### Protection respiratoire

La protection des voies respiratoires n'est pas requise. Utiliser des masque de protection type N95 (US) ou de type P1 (EN 143) pour se protéger des niveaux de poussières Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

#### Protection des mains

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant ). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.

#### Contact total

Matériel: Caoutchouc nitrile  
épaisseur minimum: 0.11 mm  
délai de rupture: 480 min  
Matériel testé :Dermatril® (KCL 740 / Aldrich Z677272, Taille M)

#### Contact par éclaboussures

Matériel: Caoutchouc nitrile  
épaisseur minimum: 0.11 mm  
délai de rupture: 480 min  
Matériel testé :Dermatril® (KCL 740 / Aldrich Z677272, Taille M)

Source des données: KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Téléphone +49 (0)6659 87300, e-mail sales@kcl.de,  
Methode test: EN374

En cas d'utilisation en solution ou en mélange avec d'autres substances, et dans des conditions qui diffèrent de la norme EN 374, contacter le fournisseur des gants homologués CE. Cette recommandation est purement consultative et doit être évaluée par un responsable hygiène et sécurité, familiarisé avec la situation spécifique de l'utilisation prévue par nos clients. Ceci ne doit pas être interprété comme une approbation dans un quelconque scénario d'utilisation.

#### **Protection des yeux**

Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).

#### **Protection de la peau et du corps**

Choisir une protection corporelle en relation avec le type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et les spécificités du poste de travail. Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

#### **Mesures d'hygiène**

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

#### **Contrôles techniques spécifiques**

Utiliser ventilation mécanique ou une hotte chimique pour éviter l'exposition.

### **9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

#### **Aspect**

Forme	poudre
Couleur	gris

#### **Données de sécurité**

pH	Donnée non disponible
Point de fusion/point de congélation	Point/intervalle de fusion: 550 °C (1,022 °F) - lit.
Point d'ébullition	Donnée non disponible
Point d'éclair	Non applicable
Température d'inflammation	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	Donnée non disponible
Pression de vapeur	Donnée non disponible
Densité	Donnée non disponible
Hydrosolubilité	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	Donnée non disponible
Odeur	Donnée non disponible
Seuil olfactif	Donnée non disponible
Taux d'évaporation	Donnée non disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible

### Conditions à éviter

Donnée non disponible

### Matières à éviter

Oxydants forts, Ne pas entreposer près des acides.

### Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Oxyde d'antimoine

Autres produits de décomposition - Donnée non disponible

---

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Toxicité aiguë

#### Oral(e) DL50

DL50 Oral(e) - Rat - > 2,000 mg/kg

#### Inhalation CL50

Donnée non disponible

#### Dermale DL50

DL50 Dermale - Rat - > 2,000 mg/kg

#### Autres informations sur la toxicité aiguë

Donnée non disponible

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Donnée non disponible

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Donnée non disponible

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible

### Mutagenicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

### Cancérogénicité

IARC: 3 - Group 3: N'est pas classé comme cancérigène pour l'Homme (Antimony(III) sulphide)

### Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

### Tératogénicité

Donnée non disponible

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (SGH)

Donnée non disponible

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée (SGH)

Donnée non disponible

### Danger par aspiration

Donnée non disponible

### Effets potentiels sur la santé

**Inhalation** Peut être nocif par inhalation. Peut irriter le système respiratoire.  
**Ingestion** Peut être nocif par ingestion.  
**Peau** Peut être nocif en cas d'absorption par la peau. Peut provoquer une irritation de la peau.  
**Yeux** Peut provoquer une irritation des yeux.

**Effets synergiques**

Donnée non disponible

**Information supplémentaire**

RTECS: donnée non disponible

---

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

**Toxicité**

Donnée non disponible

**Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible

**Potentiel de bioaccumulation**

Donnée non disponible

**Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**Évaluation PBT et vPvB**

Donnée non disponible

**Autres effets néfastes**

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

Toxique pour les organismes aquatiques.

Donnée non disponible

---

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Produit**

Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

**Emballages contaminés**

Éliminer comme produit non utilisé.

---

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**DOT (US)**

Numéro ONU: 1549 Classe: 6.1

Groupe d'emballage: III

Nom d'expédition des Nations unies: Antimony compounds, inorganic, solid, n.o.s. (Antimony(III) sulphide)

Quantité à reporter (RQ):

Polluant marin: No

Poison Inhalation Hazard: Non

**IMDG**

Numéro ONU: 1549 Classe: 6.1

Groupe d'emballage: III

EMS-No: F-A, S-A

Nom d'expédition des Nations unies: ANTIMONY COMPOUND, INORGANIC, SOLID, N.O.S. (Antimony(III) sulphide)

Polluant marin: No

**IATA**

Numéro ONU: 1549 Classe: 6.1

Groupe d'emballage: III

Nom d'expédition des Nations unies: Antimony compound, inorganic, solid, n.o.s. (Antimony(III) sulphide)

---

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

**WHMIS Classification**

Non contrôlé.

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

---

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### Codes H et Phrases R mentionnées dans la Section 3

#### Information supplémentaire

Copyright 2015 Sigma-Aldrich Co. LLC. Copies en papier autorisées pour usage interne uniquement.

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Le groupe Sigma-Aldrich, ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné. Voir verso de la facture ou du bulletin de livraison pour nos termes et conditions de vente.

---